



Lettre du SNUipp-FSU Isère

jeudi 25 octobre 2012

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école

Cette lettre en format PDF sur le lien : <http://38.snuipp.fr/spip.php?rubrique262>

Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à snu38@snuipp.fr.

• Rythmes et « refondation »: le point sur les discussions

- A la suite des deux journées en multilatérales des 15 et 16 octobre, les négociations en bilatérales se sont ouvertes depuis le début de la semaine. Le SNUipp a été reçu par les membres du cabinet du ministère lundi après-midi et mardi après-midi.

L'objet de ces réunions était de faire **le point sur la loi d'orientation et de programmation** et sur les réécritures envisagées dans le code de l'éducation.

Au-delà de la loi, la majeure partie de la discussion a porté sur **la question des rythmes scolaires. Le sujet sera encore en discussion à la rentrée des vacances de la Toussaint.** Cette question ne relève pas de la loi mais est d'ordre réglementaire.

Alors que cette révision voulait afficher une ambition pour la réussite des élèves, pour l'heure, les discussions engagées se sont faites uniquement autour de questions budgétaires : qui doit payer les 4 heures hebdomadaires dégagées de 15 h 30 à 16 h 30 ?

Pour le SNUipp-FSU, cette entrée n'est pas satisfaisante puisqu'elle se limite à discuter d'un partage de l'effort entre les collectivités territoriales et l'éducation nationale c'est à dire par les enseignants. Les discussions doivent et vont se poursuivre sur la base de nos revendications en terme d'allègement de service, d'amélioration de notre temps et de nos conditions de travail et de revalorisation salariale. **Nous ne saurions limiter ces discussions à des contingences exclusivement budgétaires.** Nous continuerons à défendre une amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions d'exercice du métier d'enseignant. **Le ministère devra donc bouger en ce sens. Sans quoi, cette réforme restera inacceptable.**

- Ce jeudi matin, le SNUipp-FSU a rencontré le Ministre lui-même. Toujours aucun écrit n'a été jusqu'ici communiqué, les propositions restent orales...

À ce jour, les points de crispation ciblés lors des premières réunions ne sont pas levés. **Les propositions ministérielles concernant les rythmes restent inacceptables en l'état :** au-delà des discussions de boutiquiers, nous devons pouvoir faire prendre en compte les aspects pédagogiques et la question de la qualité du travail de nos collègues face à leurs élèves.

Nous continuons à exprimer notre désaccord avec les propositions du ministère. **Le cadre proposé ne permet pas d'améliorations des conditions et du temps de travail des enseignants, avec a contrario la contrainte supplémentaire du mercredi matin.**

Le SNUipp-FSU a porté la nécessité que nos collègues puissent mesurer une amélioration concrète de leurs conditions d'exercice du métier et de vie personnelle par un raccourcissement effectif de leur journée de travail.

- La rencontre de ce matin s'est conclue avec une demande explicite de la part du SNUipp : **ouvrir de façon urgente des discussions sérieuses sur la question des rythmes.**

La concertation avait mis à jour la nécessité de sortir de l'isolement dans l'exercice du métier et de reconnaître les temps de travail des équipes.

Nous demandons de façon officielle l'augmentation de notre temps de concertation et l'intégration dans notre temps de service de tout ce travail invisible effectué quotidiennement. Les 48 heures annuelles actuelles ne suffisent pas. Elles doivent passer à 3 heures hebdomadaires, intégrées dans le temps de service. Cela nécessite évidemment de faire baisser de façon significative le temps devant élèves.

D'autre part, ces modifications d'organisation devront s'accompagner d'une revalorisation salariale à la hauteur de ce qui est demandé aux enseignants en venant travailler un jour de plus. Il ne faut pas oublier par ailleurs de dénoncer le gel du point d'indice pour la 3^{ème} année consécutive. Son augmentation est le seul moyen de voir progresser le salaire de tous les enseignants.

Nous attendons désormais un geste significatif de la part du ministre qui aille fortement dans le sens de nos revendications.

Un communiqué de presse national a été envoyé aux écoles cet après-midi.

Pas de réponse directement à ce mail mais à snu38@snuipp.fr